

# Scripte

RNCP16928 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 323v                       |
| Formacode(s)            | 46264                      |
| Code(s) ROME            | L1302, L1304               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 19/07/2022                 |

## Certificateur(s)

**LEADER FILM · SIRET : 34235729000069**<https://www.clcf.com/>

## Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 21 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                           | SIRET          | Habilitation                     |
|-------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| DIGITAL CAMPUS-ESARC-ESG SPORT LYON | 75253547600440 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV                               | 75253547600036 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV                               | 75253547600150 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV                               | 75253547600283 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV                               | 75253547600317 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV                               | 75253547600366 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV - 75253547600143              | 75253547600143 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV - 75253547600242              | 75253547600242 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV - 75253547600259              | 75253547600259 | Former et organiser l'évaluation |
| ESGCV - 75253547600275              | 75253547600275 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp16928-scripte/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Une fiction n'est jamais tournée dans l'ordre chronologique de l'histoire que l'on regarde et pourtant ce découpage est invisible. S'il en est ainsi, c'est grâce au/à la scripte qui tient une place centrale dans une équipe de tournage audiovisuel. Il/elle assure la cohérence et la continuité des éléments, c'est la mémoire d'un tournage. Sa fonction est au carrefour de tous les métiers artistiques, techniques et administratifs.

Il/elle va lire et analyser le scénario à la fois pour s'approprier et évaluer le rythme du film. Il/elle établit la continuité chronologique qui décrit minutieusement chacune des séquences du film, elle fait les dépouillements qui

identifient besoins de chacune des séquences.

Il/elle réalise le pré-minutage pour estimer la durée du tournage et ce pré minutage est présenté au réalisateur et au producteur.

Durant le tournage il/elle chronomètre les répétitions et les prises de vue, calcule le minutage utile afin de réévaluer chaque jour la durée du montage final et identifier les écarts éventuels pouvant impacter la durée du film.

Il/elle prend des notes détaillées pendant le tournage pour éviter toute erreur dans le rendu visuel et faciliter le montage du film ou de l'émission. Il/elle est responsable des raccords entre deux plans.

Il/elle rappelle et informe sur la chronologie le réalisateur, comédiens et techniciens et peut leur donner des instructions de tournage pour s'assurer de la continuité des raccords.

Le/la scripte doit rédiger différents rapports fin d'informer la production et la post production heure par heure de ce qui a été tourné et des moyens techniques et humains utilisés. Il/elle permet d'évaluer l'état des dépenses engagées et d'éventuels dépassements. Il/elle produit aussi le rapport image qui précise les caractéristiques des prises et le rapport montage à destination du/de la monteur/euse.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences sont déclinées au travers de 4 blocs de compétences décrits plus bas:

1/ Etudier la cohérence du projet filmique

2/ Réaliser le pré minutage et le minutage du film pour évaluer le cout d'un tournage

3/ Garantir le respect de la continuité

4/ Rendre compte du tournage à la production

## Blocs de compétences

### RNCP16928BC01 — Etudier la cohérence du projet filmique

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Analyser le scénario, le contexte du projet et l'univers artistique du réalisateur
- Repérer, analyser et organiser tous les éléments constitutifs de la chronologie narrative.
- Reconstituer la chronologie de l'histoire pour établir la continuité.
- Identifier et intégrer dans la continuité tous éléments de mise en scène à partir de l'analyse du découpage technique

Modalité d'évaluation :

Etude de cas et mise en situation professionnelle sur une analyse de scénario

Dans le cadre du travail préparatoire au tournage d'un court métrage, le candidat devra réaliser une analyse d'un scénario en incluant : Un dépouillement, une continuité, un repérage des Raccords

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.

### RNCP16928BC02 — Garantir le respect de la continuité

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Assurer l'information et la coordination des différents col-laborateurs pendant le tournage.
- Contrôler le respect de la continuité et alerter en cas d'erreurs ou de modification
- Contrôler et vérifier les raccords pour éviter toutes incohé-rences et permettre le montage du film.
- Identifier et consigner toutes les informations nécessaires à la post-production permettant le montage image et son du film.

Modalité d'évaluation :

Mise en situation professionnelle dans le cadre d'un tournage d'un court métrage, le candidat devra :

- Communiquer et informer ses collaborateurs de la continui-té
- Contrôler les raccords et vérifier le respect de la continuité
- Rédiger le rapport image et le rapport scripte/ montage

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à

l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences

### **RNCP16928BC03 — Rendre compte du tournage à la production**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Descriptif :

- Rendre compte quotidiennement de l'avancement du tournage et des moyens utilisés permettant le suivi du budget par la production.
- Rendre compte des horaires de travail du tournage permettant de suivre le budget et de justifier d'éventuels dépassements.

Modalité d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : à l'issue de la journée de tournage d'un court métrage, le candidat devra présenter et rédiger :

- Le rapport de production
- Le rapport horaire ou « mouchard »

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences

### **RNCP16928BC04 — Réaliser le pré minutage et le minutage du film pour évaluer le cout d'un tournage**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Descriptif :

- Evaluer la durée du film à partir du scénario en fonction du style, du rythme des séquences, des contraintes économiques et techniques pour évaluer la durée du tournage et son coût.
- Présenter le pré-minutage au réalisateur et au producteur et justifier son évaluation
- Minuter les scènes tournées et procéder aux éventuels réajustements

Modalité d'évaluation:

Etude de cas : A partir d'un scénario, le candidat devra réaliser un pré minutage de film.

En situation professionnelle sur un tournage, le candidat devra réaliser un pré-minutage de film et un minutage du tournage et justifier ses choix.

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

#### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

Le/la scripte travaille essentiellement pour des sociétés de production audiovisuelle et cinématographique, nationales ou internationales proposant : des films pour le cinéma (court ou long métrage), des films des séries et des programmes pour la télévision, des films institutionnels et publicitaires.

Il/elle peut aussi travailler en tant que salarié/e ou sous statut d'intermittent/e pour les chaînes de télévision et du câble privées ou publiques.

#### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

Script-girl ; Scripte cinéma; Scripte télévision; Assistant/e scripte

Pouvant évoluer ou s'orienter vers Administrateur/trice de Production – Chargé/e de Production – Directeur/trice de Production – Scénariste - Dialoguiste

#### **RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ**

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                    |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très faible (1/5)                                                                                                  |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi                                            |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 500 €                                                                                                            |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)                                                  |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 28 833                                                                                                             |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 10 %                                                                                                               |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 31 %                                                                                                               |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X80 — Professionnels des spectacles                                                                              |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En apprentissage ou contrat de professionnalisation : Coursus en 3 ans\* :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...),
- Avoir effectué un cursus de formation en alternance de 36 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

v Coursus en 2 ans :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou et avoir validé 60 crédits ECTS ; - Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 24 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

v Coursus en 1 an :

- Etre titulaire d'une certification de niveau 5, d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS, - Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 12 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

En formation professionnelle :

- Et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

ET : o Etre titulaire d'une certification de niveau 5, d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS, et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 24 mois, OU o Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4, d'un bac et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 36 mois,

Dérogations spécifiques :

Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...). Ce dispositif de valorisation des acquis se rapprocherait d'une VAE Mixte

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le/la Président/e du jury est un/e professionnel/le extérieur/e représentant de la profession Employeurs/euses,

nommé/e par la directrice du CLCF

Le jury est composé de cinq personnes

- Le/la Président/e du jury, représentant/e des professions Employeurs/euses
- D'un/e représentant/e en activité des professions Salariés/es
- Du/de la directeur/rice ou son/sa représentant/e
- Un/e enseignant/e formateur/trice
- Un/e responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs

Parmi les membres du jury, 40 % sont représentants/tes des Salariés/es et des Employeurs/euses.

#### COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le/la Président/e du jury est un/e professionnel/le extérieur/e représentant de la profession

Employeurs/euses, nommé/e par la directrice du CLCF

Le jury est composé de cinq personnes

- Le/la Président/e du jury, représentant/e des professions Employeurs/euses
- D'un/e représentant/e en activité des professions Salariés/es
- Du/de la directeur/rice ou son/sa représentant/e
- Un/e enseignant/e formateur/trice
- Un/e responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 40 % sont membres extérieurs

Parmi les membres du jury,

40 % sont représentants/tes des

Salariés/es et des

Employeurs/euses.

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                         |                                  |
|-------------------------|----------------------------------|
| Prise en charge usuelle | 7 105 €                          |
| Prise en charge         | Branches concernées              |
| 7 105 €                 | Valeur par défaut · 213 branches |

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 19/07/2022 |
|-------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS  
RNCP14516

## Pour plus d'informations

#### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site web du Centre national du cinéma français : [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

Site web des scriptes associés : [www.lescriptesassocies.fr](http://www.lescriptesassocies.fr)

Site web du Conservatoire Libre du Cinéma Français : [www.clcf.com](http://www.clcf.com)  
[contact@clcf.com](mailto:contact@clcf.com)

Leader films conservatoire libre du cinéma français (C.L.C.F.)

## Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16928/>